

FICHE D'INSCRIPTION FOYER DE JEUNES : ANNEE SCOLAIRE 2023 / 2024

Saint Jean de Monts

photo

NOM DE : _____
PRÉNOM : _____
DATE DE NAISSANCE ___/___/___ ÂGE : _____
SEXE : Féminin Masculin
Tel. Portable de l'enfant : _____

DOCUMENTS A FOURNIR

- Une copie de l'attestation d'assurance extra scolaire
- Une copie des vaccinations dans le carnet de santé
- Une photo d'identité (obligatoire)
- Un brevet d'aisance aquatique

En fonction de votre situation, nous joindre les documents suivants :

- Certificat de scolarisation en classe de 6ème pour les enfants de 11 ans au moment de l'inscription.
- Justificatif de domicile pour les enfants ou petits enfants de propriétaires d'une résidence secondaire sur la ville.

RESPONSABLE LEGAL DE L'ENFANT

NOM : _____ PRÉNOM : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL : _____ VILLE : _____
TEL. Domicile : _____ Email : _____

- J'accepte de recevoir le programme d'activités trimestriels par mail*

Tel. portable Mère : _____ Tel. Portable Père : _____
Tel. Travail Mère : _____ Tel. Travail Père : _____

CAF, n° d'allocataire : _____ Quotient Familial : _____
 MSA, n° d'allocataire : _____ Quotient Familial : _____
 Autres (précisez) , n° d'allocataire : _____

- J'autorise le foyer à accéder à mes données via le site de la CAF pour actualiser si besoin mon QF lors de la facturation*
- J'ai pris connaissance du règlement intérieur et j'en accepte les termes*

RENSEIGNEMENTS SANITAIRES

N° DE SECURITE SOCIALE : _____

L'enfant suit-il un traitement ? OUI NON

Si oui, lequel ? (joindre une photocopie de l'ordonnance) : _____

Recommandations particulières : (handicap, allergie, régime...) : _____

PERSONNES A PREVENIR

Merci d'indiquer les personnes à contacter en cas d'urgence, dans l'ordre de priorité :

1. NOM Prénom : _____ Tél : _____
2. NOM Prénom : _____ Tél : _____
3. NOM Prénom : _____ Tél : _____

DEPART DE LA STRUCTURE

- J'autorise mon enfant à rentrer seul à la maison à la fin de l'activité
- Je n'autorise pas mon enfant à rentrer seul. En cas de retard pour venir le récupérer, je m'engage à prévenir les animateurs. En cas d'empêchement, je m'engage à indiquer en amont le nom, prénom et coordonnées de la personne tiers qui viendrait le récupérer à ma place.

DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre du fonctionnement de la structure, les animateurs sont amenés à prendre des photos, des enregistrements audio et vidéo des différents temps d'activités.

Ils sont voués à être utilisés dans le cadre de la communication institutionnelle de la structure (planning d'activités, affiches, rétrospectives...)

Nous, soussignés, Madame, Monsieur, _____

Représentants légaux de l'enfant _____

- autorisons le foyer à utiliser les différents enregistrements (photos, vidéos, audio...) de mon enfant.
- n'autorisons pas le foyer à utiliser les différents enregistrements (photos, vidéos, audio...) de mon enfant (*dans ce cas rayer les paragraphes suivants*).

En conséquence, j'autorise la municipalité à fixer, reproduire, communiquer et modifier par tout moyen technique les enregistrements réalisés dans le cadre de la présente autorisation. Ils pourront être reproduits en partie ou en totalité sur les supports suivants, présents ou à venir : magazine municipal, site internet de la commune, plaquettes de la commune. Les enregistrements ne pourront être cédés à des tiers.

La municipalité s'interdit expressément une exploitation des enregistrements susceptibles de porter atteinte à l'image et à la vie privée des représentants légaux ou de l'enfant. Les représentants légaux reconnaissent par ailleurs que l'enfant n'est lié à aucun contrat exclusif sur l'utilisation de son image ou de son nom.

La présente autorisation est conclue pour une durée de 5 ans à compter du jour de son acceptation.

Représentant légal 1 :	Représentant légal 2 :
Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé ») :	Signature (Précédée de la mention « lu et approuvé ») :
<i>Si vous êtes l'unique titulaire de l'autorité parentale, cochez la case <input type="checkbox"/></i>	

CONVENTION

Des animateurs assurent une permanence et une surveillance à l'intérieur des locaux, par contre les entrées et sorties des jeunes sont libres et dégagent les animateurs de toute responsabilité. Les sorties et activités organisées restent sous couvert de la responsabilité civile des parents ou de l'assurance extrascolaire.

La responsabilité du Foyer de jeunes ne s'étend pas aux incidents ou accidents survenant durant le trajet (domicile - Foyer de jeunes).

Pour toute dégradation commise à l'intérieur ou à l'extérieur du Foyer de jeunes, un dédommagement sera demandé au fautif.

A Saint-Jean-de-Monts, le ___/___/_____

Signature :

Les données sont conservées pour une durée de 5 ans et sont destinées à un usage interne par le service enfance jeunesse de la Ville de Saint-Jean-de-Monts. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant de préférence par voie électronique à l'adresse affaires-juridiques@mairie-saintjeandemonts.fr ou à défaut par voie postale : Ville de Saint-Jean-de-Monts, service informatique, 18, rue de la Plage, 85160 Saint-Jean de Monts.